



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Tunisie-Cinq-ans-apres-la-chute-de-Ben-Ali>

Tunisie : Cinq ans après la chute de Ben Ali

- International - Afrique -



Date de mise en ligne : mardi 12 janvier 2016

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Janvier 2011 a vu se lever un immense espoir de bifurcation de l'histoire dans le bassin méditerranéen, et au-delà. Cet article fait un bilan rétrospectif de la situation en Tunisie.

Dans la région arabe, la vague révolutionnaire partie de Tunisie s'est rapidement propagée dans un bon nombre de pays ;

L'exemple de l'occupation de la place Tahrir au Caire a directement inspiré les « indignés » des « mouvements des places » contre l'austérité néolibérale en Grèce ou dans l'État espagnol.

Près de cinq ans plus tard, la contre-révolution a incontestablement marqué des points avec notamment :

Les massacres organisés par Bachar el-Assad et les forces islamistes en Syrie ;
Le retour en Égypte d'un pouvoir militaire encore plus répressif que celui de Moubarak.

La guerre fait par ailleurs rage dans de nombreux pays de la région, et notamment dans la Lybie toute proche.

C'est dans ce cadre qu'est abordée la situation en Tunisie.

Un pouvoir restaurationniste

Depuis janvier 2015, le pouvoir est exercé par une coalition dirigée par le parti Nidaa Tounès. Cette formation se situe dans la continuité des gouvernements de l'époque Ben Ali. Dans le gouvernement de coalition qu'il a formé, Nidaa a inclus le parti islamiste Ennahdha, son adversaire proclamé avant les élections d'octobre 2014, ainsi que l'UPL (autour de l'affairiste douteux Slim Riahi) et le parti ultralibéral Afek Tounès.

Le premier objectif du pouvoir est de faire barrage au processus révolutionnaire en Tunisie et d'y restaurer l'ordre capitaliste néocolonial dicté notamment par les multinationales européennes, les institutions financières internationales et l'Union européenne. Pour y parvenir, il a proclamé l'état d'urgence, au lendemain de l'attentat terroriste de Sousse [1], dans le but de restreindre les libertés démocratiques, combattre les grèves et asphyxier le mouvement social [2].

L'objectif particulier du choix d'Ennahdha de participer au gouvernement est de ne pas subir le même sort que ses cousins égyptiens condamnés à mort ou emprisonnés par le pouvoir militaire, d'obtenir l'impunité de ses responsables (affaires de corruption et implication dans des dossiers de violences) et de maintenir en place les milliers de personnes qu'il a installées dans l'appareil d'État suite à son accès triomphal au pouvoir en 2012.

L'objectif auquel est particulièrement attaché Nidaa Tounès est de garantir l'impunité aux corrompus de l'ère Ben Ali, comme en témoigne le projet de loi dit de « réconciliation économique » [3].

L'enchaînement des faits depuis 2011

Le 17 décembre 2010, une vague de mobilisations est partie de la jeunesse des régions les plus déshéritées. La

gauche syndicale et associative y était très impliquée. Par la suite, le ralliement à l'insurrection révolutionnaire du mouvement lycéen et des habitants des quartiers populaires, notamment à Tunis, a rendu possible son extension à l'ensemble du pays. Le 14 janvier, le dictateur Ben Ali a été contraint d'abandonner le pouvoir.

Il convient de noter que les organisations islamistes n'ont pas participé à ce processus, et cela d'autant plus que la majorité de leurs cadres étaient à l'époque en exil, et une autre partie en prison.

Entre mars et décembre 2011, le notable de l'ancien régime Beji Caïd Essebsi, retiré de la vie politique depuis une vingtaine d'années, est devenu chef du gouvernement. Il est parvenu, non sans peine, à faire partiellement rentrer le fleuve dans son lit, ce qui a accentué la distanciation entre une partie de la jeunesse et le mouvement ouvrier.

Après la victoire électorale du parti islamiste Ennahdha le 23 octobre 2011, Essebsi a annoncé son retrait de la vie politique. Il y a ensuite fait un retour fracassant en fondant le parti Nidaa Tounès. Celui-ci agglomérait autour de sa personne différentes traditions politiques, unies dans un discours de rejet quasi viscéral de l'islam politique.

En 2012 et 2013, la politique des gouvernements dirigés par Ennahdha [4] était centrée sur les objectifs suivants : poursuivre la politique néo-libérale, noyauter l'appareil d'État, islamiser la société, remettre en cause les droits des femmes, organiser et/ou couvrir les violences contre le mouvement social et la gauche. Des milices islamistes ont été mises sur pied, dont les « Ligues de protection de la révolution » (LPR). Des prédicateurs islamistes du Moyen-Orient, parmi les plus rétrogrades, circulaient librement en Tunisie. Le président de la République, Marzouki, en a accueilli officiellement certains au palais présidentiel, ainsi que des responsables des LPR [5].

D'importantes mobilisations ont eu lieu contre les tentatives du pouvoir de remettre en cause des droits des femmes, ainsi que contre les violences émanant des milices islamistes et/ou du pouvoir : tir à la chevrotine de la police sur la population de Siliana, attaque du siège de l'UGTT, assassinat de deux dirigeants du Front populaire, etc. [6]

En janvier 2014, le gouvernement Ennahdha a finalement été contraint de démissionner [7]. Certains islamistes, notamment au sein de la jeunesse, ont basculé dans le terrorisme en Tunisie, ainsi que dans le djihadisme dans d'autres pays. Simultanément on a assisté à une reprise de l'activité gréviste.

Suite aux élections législatives, puis présidentielle, de la fin 2014, le pouvoir est passé aux mains de Nidaa Tounès qui a ouvert son gouvernement à Ennahdha et à deux petits partis. Une vague gréviste sans précédent s'est développée au premier semestre 2015, ainsi que d'importantes mobilisations sociales dans les régions les plus déshéritées.

Une exception tunisienne : l'UGTT

Dans aucun autre pays de la région arabe n'existe une organisation syndicale comparable à l'UGTT [8]. Forte de 750 000 membres appartenant principalement à la fonction publique et au secteur public, dont 47 % de femmes [9], l'UGTT organise environ un tiers des salariés de son champ de syndicalisation. Depuis sa fondation en 1946, l'UGTT ne s'est pas contentée de la seule fonction revendicative. Elle s'est au contraire toujours simultanément engagée dans l'action politique, notamment lors de la lutte pour l'indépendance, où elle a joué un rôle de premier plan. Coexistent au sein de l'UGTT des membres appartenant à l'ensemble du spectre politique tunisien. Ils/elles doivent pour cette raison faire passer au second plan leur appartenance partisane éventuelle, le plus souvent située à gauche de l'échiquier politique.

Dans toute son histoire, l'UGTT a oscillé en permanence entre résistance au pouvoir et corruption par celui-ci,

aptitude à l'affrontement et volonté de négociation, mode pyramidal bureaucratique de décision et système de pressions internes sur la direction, multiplicité des forces centrifuges et volonté de maintenir un cadre collectif. Face aux régimes répressifs qui se sont succédé depuis l'Indépendance, l'UGTT a souvent servi de refuge efficace aux forces de la gauche politique et associative. Il en a résulté une capillarité profonde et durable entre ces trois types d'organisations.

Pour toutes ces raisons, l'UGTT a joué un rôle central lors de toutes les crises qu'a traversées la Tunisie. Ce n'est donc pas par hasard si c'est autour d'elle que s'est finalement organisé le départ du gouvernement Ennahdha en janvier 2014.

Les difficultés de la gauche politique à se poser en alternative

Contrairement à d'autres pays de la région arabe, la gauche politique a pu maintenir une existence continue en Tunisie, même dans les pires moments de la dictature, grâce au bouclier représenté par l'UGTT. En janvier 2011, elle était néanmoins numériquement faible, marquée par une longue tradition de clandestinité, d'éparpillement et de sectarisme.

Après une première tentative éphémère au lendemain du 14 janvier 2011 [10], l'essentiel des forces de gauche s'est regroupé en octobre 2012 sous le nom de Front populaire. S'y sont notamment retrouvées des formations issues du marxisme-léninisme, du trotskisme, du nationalisme arabe et de la social-démocratie [11]. Un grand nombre des militant-e-s du Front sont par ailleurs personnellement impliqué-e-s dans l'UGTT, l'UGET (syndicat étudiant) et les diverses associations.

Le Front a pour ciment une tradition de lutte commune de ses fondateurs contre la dictature de Ben Ali voire de Bourguiba, une volonté d'en finir avec la tradition d'éparpillement de la gauche ainsi que de faire aboutir les revendications sociales de la révolution.

La principale orientation initiale du Front était de combattre simultanément les deux courants néolibéraux alors en compétition pour le pouvoir : les islamistes d'Ennahdha (aux commandes en 2012-2013), et les « modernistes » de Nidaa Tounès, qui voulaient leur succéder.

Parmi les nombreuses faiblesses du Front figuraient principalement sa faiblesse organisationnelle, son manque de clarté politique et ses imprécisions programmatiques, son hétérogénéité, sa peur permanente de l'éclatement et le risque de consensus mou pouvant en résulter. À cela s'ajoutent, en toile de fond, les douloureux souvenirs des années de prison et de torture, ainsi que des centaines de morts et de blessés lors de la grève générale du 26 janvier 1978 et de la révolte de janvier 1984.

Suite aux assassinats successifs de deux dirigeants du Front populaire, une vague d'hostilité envers Ennahdha a traversé le pays. Fathi Chamkhi explique : « Le Front populaire était resté figé après l'assassinat du 6 février 2013. Après celui du 25 juillet 2013, le Front a dans un premier temps réagi vigoureusement, appelant même à l'insurrection. Il s'est ensuite tout de suite rétracté sous la pression de Nidaa Tounès, pour finalement rester dans les limites du respect de l'ordre et de la légalité établie. » [12] La direction du Front populaire a alors décidé de former une alliance avec toutes les forces s'opposant au parti islamiste au pouvoir.

Dès le lendemain de l'assassinat de Mohamed Brahmi, ce « tout sauf Ennahdha » s'est traduit par la constitution, en compagnie de Nidaa Tounès, d'un éphémère « Front de salut national » (FSN). Un des principaux objectifs affichés par celui-ci était la mise en place d'un « gouvernement de salut national » pour remplacer le gouvernement en place [13].

Finalement, c'est un gouvernement provisoire ne dépendant pas des différents partis politiques qui a remplacé celui dirigé par Ennahdha. Un processus de départ en douceur s'est en effet organisé, à partir de la mi-septembre, sous l'égide directe d'un « Quartet » composé de l'UGTT, du syndicat patronal Utica, de la Ligue tunisienne pour la défense des droits l'homme et de l'Ordre des avocats. Quant au FSN, il est rapidement tombé en sommeil puis s'est désagrégé.

Fathi Chamkhi ajoute : « En fait, ce sont les chancelleries européennes - notamment française, allemande, britannique - mais aussi étatsunienne, qui étaient les vraies maîtresses du jeu. Pour preuve le fait qu'elles ont réussi à imposer le chef de gouvernement qu'elles ont voulu, à savoir l'ultralibéral Mehdi Jomàa, cadre supérieur franco-tunisien d'une filiale de la multinationale pétrolière française Total. » Comme l'a titré à l'époque le quotidien le Monde, Jomàa était « un nouveau Premier ministre nommé sous la pression occidentale » [14].

Depuis janvier 2014, le Front a progressivement renoué avec son orientation initiale. Sa ligne actuelle peut se résumer ainsi : ni Ennahdha (et ses alliés de 2012-2013), ni Nidaa Tounès, ni le retour des benalistes pur sucre. Elle s'est notamment traduite par les positionnements successifs suivants :

- ▶ Le refus de ses députés, le 29 janvier 2014, de voter la confiance au gouvernement néolibéral Jomàa qui a succédé à celui dirigé par Ennahdha.
- ▶ L'affirmation, le 11 décembre 2014, de la nécessité de combattre à la fois Nidaa et le duo Marzouki-Ennahdha lors du second tour de l'élection présidentielle.
- ▶ Le refus, fin 2014, de voter la loi de finances 2015 et le budget qui en découle.
- ▶ Le refus, en janvier 2015, de voter la confiance au gouvernement Nidaa-Ennahdha, et à plus forte raison d'y participer.

Cette orientation du Front a été confirmée récemment lors des manifestations du 12 septembre 2015 contre le projet de loi de blanchiment des corrompus de l'époque Ben Ali. Ce texte prévoit de leur accorder l'amnistie en échange du versement d'une somme donnée. Sous couvert de relancer l'économie, ce projet de « réconciliation économique » vise à franchir un pas supplémentaire dans le retour à la situation d'avant la révolution. Le Front a refusé d'adopter un positionnement du style « tout sauf les corrompus de l'ancien régime ». Il était hors de question pour lui de se retrouver dans la rue aux côtés de forces, certes opposées au pouvoir actuel, mais qui ont notamment participé aux violences contre le mouvement social et la gauche. C'était en premier lieu le cas des « Ligues de protection de la révolution » (LPR), aujourd'hui officiellement dissoutes, mais également celui du CPR de Marzouki au pouvoir aux côtés d'Ennahdha dans la période 2012-2013 et pour qui les LPR avaient fait campagne lors de l'élection présidentielle de fin 2014.

Face aux attermoissements d'autres forces politiques sur ce point capital, le Front populaire a organisé de façon autonome son cortège à Tunis en compagnie des seules forces en accord avec sa démarche, et cette fermeté a été couronnée de succès : d'une part, le défilé dirigé par le Front populaire a été de très loin le plus nombreux de ceux qui se sont succédé à des heures différentes à Tunis sur l'avenue Habib-Bourguiba ; d'autre part, les forces issues des LPR n'ont pas osé venir, et les quelques dizaines de manifestants du CPR sont venus individuellement se glisser plus tard dans un autre cortège, de la façon la plus discrète possible.

Le Front a aujourd'hui réussi à retrouver la confiance d'une partie de celles et ceux qui avaient été désorienté-e-s par son tournant du deuxième semestre 2013, comme l'ont montré les élections de la fin 2014 : multiplication par 2,5 du nombre de ses députés à l'Assemblée [15]), multiplication au premier tour de l'élection présidentielle par 2,4 du

pourcentage de voix obtenu aux législatives. Mais pour Fathi Chamkhi « dans une situation de crise sociale grave, avoir 15 députés sur 217 (soit moins de 7 %), ce n'est pas assez. Certes, le score du Front populaire aurait pu être pire vu ses défaillances organisationnelles, ses faiblesses d'analyse de la situation concrète, ses flottements politiques et ses hésitations à répétition. Le fait de s'être laissé piéger en juillet 2013 par Nidaa dans le Front de salut national (FSN) a été une erreur. Cela est très clair aujourd'hui [16]. Ce qui est positif c'est que le Front populaire a montré qu'il était en capacité de gérer ses tensions et de corriger ses erreurs. Il a gagné en maturité, même si des faiblesses demeurent au niveau de ses analyses. Le Front populaire compte en effet dans ses rangs des militant-e-s ayant les capacités et l'expérience nécessaires pour formuler un projet cohérent et compréhensible. Il lui reste à ne pas se limiter à agir au niveau du Parlement, mais à prendre toute sa place dans les mobilisations face à la crise économique et sociale que traverse le pays. » [17]

Le positionnement du Front depuis un an n'est toutefois pas exempt d'oscillations et d'ambiguïtés. Fathi Chamkhi explique par exemple : « Il y a eu en 2014 un débat intense au sein du Front populaire, autour de la question des alliances électorales : une partie du Front populaire se situait dans la vague du "vote utile" et était favorable à une alliance électorale large anti-Ennahdha. Nidaa a finalement aidé à trancher ce débat en décidant de se présenter seul aux élections législatives. » [18] Un débat comparable a eu lieu lors de l'élection présidentielle de fin décembre. Fin 2014, le Front populaire a même été à deux doigts d'une scission : les deux députés de la LGO, Nizar Amami et Fathi Chamkhi, avaient annoncé par avance qu'ils ne voteraient ni la confiance au gouvernement dirigé par Nidaa, ni le budget, et cela quelle que soit la décision qu'adopterait le Front. Au final, Nidaa a opté pour une alliance gouvernementale avec Ennahdha, et cela a aidé une nouvelle fois le Front à trancher en faveur de l'indépendance envers le pouvoir.

En sens inverse, dans la foulée de l'attentat de Sousse de juin 2015, les députés du Front populaire ont voté la loi antiterroriste, dénoncée pourtant par de nombreuses associations ainsi que le syndicat des journalistes et l'UGTT [19].

Deux des défis qui se posent à la gauche tunisienne

1. La nécessité pour la gauche de renforcer ses liens avec la jeunesse.

Entre le 17 décembre 2010 et début mars 2011, la jeunesse révoltée a été une des forces marchantes de la révolution tunisienne. Par la suite, le blocage du processus ainsi que la dégradation continue de conditions d'existence déjà précaires, ont poussé une partie de cette jeunesse vers l'amertume et/ou le rêve d'exil en Europe. Plus inquiétant, certains se sont tournés vers l'islamisme armé.

Militant du mouvement social, Abderrhamane Hedhili expliquait à ce propos en janvier 2015 : « Il y a une question liée à la pauvreté qui n'est jamais abordée. Il s'agit de celle des jeunes salafistes. Personne n'en parle. Ils sont nombreux, plus de 100 000. Je ne parle pas de ceux qui ont pris les armes et sont passés au terrorisme. Je parle des jeunes qui sont au début du parcours. Avons-nous un programme d'ordre social, économique, culturel ? Comment aborder cette question ? Ni le gouvernement, ni l'opposition, ni la société civile, personne. Les salafistes sont très actifs parmi la jeunesse dans les quartiers populaires. Parce que malheureusement, nous la gauche, nous devrions être présents dans ces quartiers, mais nous avons cédé la place aux islamistes. » [20]

2. La convergence indispensable entre les régions côtières et celles de l'intérieur.

Depuis des générations, les régions de l'intérieur sont les plus déshéritées du pays. Ce n'est pas un hasard si la révolution de 2010-2011 est partie de Sidi Bouzid. Elle avait été précédée en 2008 par le soulèvement du bassin minier de Gafsa, puis en 2010 par les émeutes de Ben Guerdane.

La plus emblématique des luttes récentes dans les régions de l'intérieur a été celle des jeunes sans emploi du bassin minier de Gafsa. Pendant plus de deux mois, ils ont organisé des sit-in bloquant quasi totalement la production et le transport du phosphate, donc l'industrie chimique qui y est liée. Face à leur détermination, le pouvoir a été contraint de promettre la création de 1 500 emplois dans les trois ans, dont plus d'un tiers dès l'été 2015. Mais ce nombre reste très en deçà des besoins de cette région, où le taux de chômage est officiellement de 26 %, alors qu'elle assure près de 10 % du PNB du pays.

De multiples résistances

Une vague de grèves sans précédent

Les mobilisations sociales qui s'étaient ralenties du printemps 2011 à la fin 2013 ont redémarré en 2014 après le départ d'Ennahdha du pouvoir. Elles ont atteint une ampleur sans précédent au premier semestre 2015 [21].

Une partie ont été menées par « les plus précaires comme ceux qui travaillent sur les chantiers et dont beaucoup gagnent moins que le SMIC, ou encore les chômeurs. Cette catégorie ne va pas rester les bras croisés. Ils ont attendu depuis quatre ans dans l'espoir d'une feuille de route prenant en considération leur situation. Mais il n'y a rien eu », expliquait Abderrahmane Hedhili. De multiples luttes de chômeurs ont eu lieu au premier semestre 2015, par exemple dans le bassin minier de la région de Gafsa.

Sous l'impulsion initiale des secteurs où la gauche de l'UGTT est influente, les grèves ont explosé au premier semestre 2015 parmi les salarié-e-s ayant un emploi stable. Ceux du secteur public ont en effet rongé leur frein pendant plus de trois ans : les salaires des fonctionnaires ont été gelés depuis 2012, alors que l'inflation cumulée a été de 17,2 % au cours des trois dernières années. Figure le plus souvent en bonne place la revendication d'application d'accords qui ont été signés, mais qui n'ont jamais été appliqués.

Les salariés des transports en commun ont ouvert le bal début 2015, avec notamment une grève sans préavis qui a paralysé plusieurs jours Tunis et a débouché par la suite sur la satisfaction de certaines des revendications [22]. Début avril 2015, les enseignant-e-s du secondaire et leur syndicat ont remporté une victoire historique. Depuis l'automne 2014, ils avaient mené plusieurs grèves de 48 heures à près de 100 %. Face à l'obstination du gouvernement, ils ont bloqué le déroulement des examens du premier trimestre 2015, puis menacé de bloquer également les examens de fin d'année. Leur détermination a payé : le 6 avril, ils/elles ont obtenu des revalorisations salariales très importantes, qui devraient pouvoir garantir leur pouvoir d'achat sur la période 2012-2017. Cette victoire a renforcé la confiance des salarié-e-s dans leur capacité à lutter, et les conflits se sont multipliés dans(HISTOIRE)

(1809 t t) (1802 t t) les administrations et les entreprises du secteur public. Les revendications portaient généralement sur les rémunérations, le respect par le pouvoir des accords qu'il avait antérieurement signés, la défense et la reconstruction du service public.

Les formes de lutte retenues par les salarié-e-s et leurs structures syndicales intermédiaires et/ou locales, témoignent de l'ampleur de leur exaspération : journées de grèves nationales à répétition, décision de boycotter les examens dans l'enseignement primaire, grèves subites et sans préavis dans les transports en commun et la distribution électrique, journées de gratuité des soins dans les hôpitaux publics, etc. Certaines de ces formes de luttes audacieuses ont été, au moins initialement, désavouées publiquement par le bureau exécutif de l'UGTT. Il est significatif de noter que dans le cas de la distribution électrique, des grèves incluant des coupures de courant ont débuté suite au refus par la base d'un accord signé la veille par la fédération concernée de l'UGTT.

Des grèves ont également eu lieu dans le secteur privé, par exemple dans la grande distribution, l'industrie alimentaire ou le tourisme. Contrairement aux cas des transports en commun et de l'enseignement secondaire, la plupart de ces luttes n'ont en général pas débouché dans l'immédiat sur de réelles avancées.

Un coup d'arrêt a ensuite suivi l'attentat de juin à Sousse, amplifié par le Ramadan, la canicule, les congés d'été, les menaces antigrevé du pouvoir, etc.

Après les congés, des grèves ont redémarré dans l'enseignement primaire et les transports routiers de marchandises. La poursuite des luttes est ressentie comme d'autant plus nécessaire que, dans le secteur public, les augmentations contenues dans l'accord national du 22 septembre entre l'UGTT et le gouvernement ne suffiront pas à maintenir le pouvoir d'achat (sauf peut-être dans l'enseignement secondaire). Par ailleurs, à l'heure où ces lignes sont écrites, aucun accord national n'est intervenu dans le secteur privé.

La reprise ou non des grèves devrait logiquement dépendre de la combinaison d'une série de facteurs dont notamment :

- ▶ l'avancée des négociations dans le secteur privé,
- ▶ le respect ou non de leurs engagements par le gouvernement et le patronat, l'évolution de l'inflation d'ici 2017,
- ▶ la façon dont vont se dérouler les luttes sectorielles, notamment celles actuellement en cours dans l'enseignement primaire et les transports routiers.

1. La résistance à la remise en cause des libertés démocratiques

Celles-ci constituent le seul acquis restant de la révolution de 2011. Les tentatives de les remettre en cause se sont accentuées suite à la proclamation de l'état d'urgence après l'attentat de Sousse.

Dans une déclaration publiée le 25 juillet 2015, une série d'associations ainsi que l'UGTT et le syndicat national des journalistes (SNJT) s'élèvent contre « les graves atteintes aux droits et libertés », « les agressions répétées contre les citoyens, les journalistes et les salariés de la presse », ainsi que « le harcèlement sécuritaire » [23]. Les signataires dénoncent également le vote à la va-vite d'une « loi antiterroriste » jugée liberticide comportant notamment : « la définition floue de crime de terrorisme et d'incitation au terrorisme », « le non-respect des principes d'un jugement équitable et juste », « l'absence de garanties sur l'inviolabilité des suspects », « la remise en cause du caractère public des procès et le maintien de la peine de mort », « le bâillonnement de la liberté de la presse et de l'accès libre aux données » et le maintien de dispositions légales « aggravant les sanctions contre les atteintes aux forces de l'ordre, et ce, malgré la demande unanime de toute la société de les retirer vu leur caractère attentatoire aux libertés » [24].

2. La mobilisation contre le projet de blanchiment des corrompus de l'ère Ben Ali [25]

Accueilli favorablement par le patronat tunisien, le projet de loi dit de « réconciliation économique » destiné à blanchir les corrompus de l'ère Ben Ali est refusé notamment par les participant-e-s à la campagne « Je ne pardonne pas », l'opposition politique et associative ainsi que par l'UGTT.

Comme l'explique le dirigeant du Parti des travailleurs et député du Front populaire Ammar Amroussia, « rien ne peut justifier le blanchiment de ceux qui ont pillé l'argent public sans qu'ils ne rendent des comptes » [26]. Interrogé à ce sujet, Fathi Chamkhi ajoute : « Ce projet de loi est une manoeuvre politique en direction des gros bonnets de l'économie criminelle, et bien entendu des capitalistes véreux qui se sont enrichis sous la dictature. Il vise à assurer leur soutien à la stabilisation de l'ordre dominant. Ce soutien est indispensable au gouvernement pour achever la mise en place des nouvelles restructurations capitalistes néolibérales, voulues notamment par les institutions financières internationales et l'Union européenne. » [27]

Jusqu'au dernier moment, le pouvoir a voulu empêcher les manifestations prévues le samedi 12 septembre contre le projet de loi, répétant que toute manifestation était interdite dans le cadre de l'état d'urgence. Jeudi 9 au soir, le ministre de l'Intérieur a même cherché à terroriser les manifestant-e-s potentiel-le-s en affirmant que des « cellules terroristes dormantes » se préparaient à viser les manifestants, particulièrement sur l'avenue Habib-Bourguiba de Tunis où les manifestations avaient été appelées [28]. Mais les opposants n'ont pas cédé et des défilés ont finalement eu lieu à Tunis, ainsi que dans de nombreuses localités, comme Sfax, Gafsa, Gabès, Tataouine, Tozeur, etc. Le fait que le Ministre de l'Intérieur ait réaffirmé jusqu'au dernier moment que toute manifestation était interdite en raison de l'état d'urgence a eu un effet boomerang dans la mesure où les manifestations du 12 septembre ont eu lieu : le 2 octobre la présidence de la République annonçait la levée de l'état d'urgence. Mais concernant le blanchiment des corrompus, le pouvoir n'a pas changé de position pour l'instant.

4. La montée des luttes sur l'écologie

Comme le fait remarquer Abderrhamane Hedhili, « l'environnement n'est plus une préoccupation n'intéressant que les élites. Ce thème touche également une partie importante de la population, comme par exemple le problème des déchets sur l'île de Djerba, la pollution dans la baie de Monastir, celle des usines à Gabès, et bien entendu dans le bassin minier. » [29]

Qu'est-ce qui a changé depuis janvier 2011 ?

1. Pouvoir politique

Avant le 14 janvier, l'intégralité du pouvoir d'État était entre les mains de Ben Ali et de son clan. Les élections étaient un pur simulacre. Aujourd'hui, le Président et l'Assemblée sont élus. Mais l'administration et notamment les appareils policier, militaire et judiciaire n'ont pas été épurés.

2. Économie

L'orientation économique actuelle se situe dans la continuité directe de la politique néolibérale de Ben Ali. La réalité du pouvoir économique n'a pas changé, et le pouvoir politique actuel veut même amnistier l'essentiel des corrompus de l'époque Ben Ali qui avaient fait l'objet de poursuites judiciaires après le 14 janvier. Tous les indicateurs économiques sont au rouge : la croissance est proche de zéro, l'inflation est autour de 6 %, l'encours de la dette publique extérieure a explosé passant entre 2010 et 2014 de 15,5 à 25 milliards de dinars (de 7 à 11,4 milliards d'euros). Le niveau de vie de la population ne cesse de se dégrader, le chômage et l'inégalité entre les régions ne cessent de se creuser. Les jeunes et les femmes sont les premières victimes de cette situation.

3. Dimension « sécuritaire »

Du temps de Ben Ali, « l'ordre » était assuré par une police omniprésente. La torture était largement pratiquée, la

liberté d'expression et d'organisation très faibles. Immédiatement après le 14 janvier, l'emprise de la police sur la société a beaucoup faibli. Les libertés d'expression et d'organisation ont connu un niveau n'ayant jamais existé auparavant en Tunisie. Depuis quelques mois, en rapport avec la lutte contre les groupuscules islamistes terroristes et les quelques attentats qu'ils ont réussi à commettre, surtout ceux du Bardo et de Sousse, l'encadrement sécuritaire a regagné du terrain. Ces attentats terroristes ont été suivis par la proclamation de « l'état d'urgence », l'accentuation du retour de l'usage de la torture, des restrictions à la liberté d'expression, l'arrestation d'environ un millier de terroristes présumés.

4. Syndicalisme et luttes ouvrières

Avant le 14 janvier 2011, une grande partie de la direction et de l'appareil de l'UGTT était soumise au pouvoir de Ben Ali. S'opposaient à eux une série de responsables intermédiaires et de militant-e-s de base. Le droit de grève était très restrictif et les luttes étaient parfois réprimées durement. Dès la fin 2011, l'essentiel des responsables de l'UGTT compromis avec le régime de Ben Ali ont été éliminés. La volonté de lutte des salariés et de leurs structures syndicales intermédiaires, peut désormais s'exprimer librement au sein de l'UGTT. Certaines des formes de lutte retenues par eux ont été publiquement désavouées par le bureau exécutif. Celui-ci est en effet à la recherche d'un point d'équilibre entre les exigences contradictoires des salariés, et celles du patronat et du pouvoir.

5. Vie politique

Avant 2011, la vie politique était monopolisée par le clan Ben Ali. L'islam politique était sauvagement réprimé, même si des contacts discrets auraient néanmoins eu lieu entre Ennahdha et des membres du régime. La gauche politique était pour l'essentiel clandestine, réprimée, faible numériquement, émiettée et marquée par le sectarisme. Aujourd'hui, et pour la première fois depuis des dizaines d'années, une véritable vie politique existe en Tunisie. Mais simultanément le pouvoir est actuellement entre les mains de Nidaa Tounès qui incarne de façon croissante la continuité avec l'ancien régime. Une première grande différence avec le passé est qu'Ennahdha est associé à un gouvernement proclamant sa volonté d'éradiquer les groupes islamistes armés. La seconde grande différence est que la gauche politique n'est plus dans la clandestinité et est regroupée pour l'essentiel dans le Front populaire. Aucune autre formation politique de gauche ne dispose d'une influence réelle. Malgré ses faiblesses et ses ambiguïtés, le Front populaire constitue aujourd'hui la première force politique d'opposition, y compris au Parlement.

Notes

[1] L'attentat de Sousse du 26 juin 2015 a causé au total 38 morts. Il faisait suite à l'attentat du Bardo du 18 mars qui en avait fait 23.

[2] Déclaration du Front populaire sur la promulgation de l'état d'urgence (7 juillet 2015)
<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article35383>

[3] Cette volonté de blanchiment suscite les applaudissements de l'Utica, syndicat patronal historique, l'équivalent tunisien du Medef et de la CGPME (
<http://www.lapresse.tn/article/l-utica-attachee-a-la-loi-de-reconciliation-economique-et-financiere/94/5250>). En ce qui la concerne, l'organisation patronale Conect demande que cette procédure soit même étendue à l'ensemble des Tunisiens :
http://www.businessnews.com.tn/tarek-cherif-propose-detendre-la-reconciliation-economique-a-tous-les-citoyens,520_58979,3

[4] Deux autres partis étaient associés au pouvoir d'Ennahdha : le CPR de Marzouki, à qui avait été accordée la

présidence de la République, et Ettakatol (section tunisienne de l'Internationale socialiste), dirigé par Ben Jafaar, à qui avait été attribuée la présidence de l'Assemblée constituante.

|5| Voir :

<http://www.kapitalis.com/politique/14124-le-palais-de-carthage-deroule-le-tapis-rouge-au-predicateur-wahhabite-nabil-al-awadi.html> ;

<http://www.businessnews.com.tn/Tunisie---Une-d%C3%A9mocratie-d%C3%A9gation-des-LPR,-avec-%C2%AB%C2%A0-Reco-ba-%C2%A0%C2%BB,-chez-Marzouki-au-palais-de-Carthage.520.35636.3>

|6| En novembre 2012, la police a tiré à la chevrotine sur la population de Siliana. Le 4 décembre 2012, des milices islamistes ont attaqué le siège national de l'UGTT. Le 6 février 2013, un dirigeant du Front populaire, l'avocat Chokri Belaïd, a été assassiné devant son domicile. Il en a été de même le 26 juillet pour Mohamed Brahmi, un autre dirigeant du Front populaire.

|7| Concernant la période située entre l'assassinat de Mohamed Brahmi (26 juillet 2013) et la démission du gouvernement Ennahadha (janvier 2014), un grand nombre d'articles sont disponibles sur

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique130>

|8| Voir la présentation de l'ouvrage d'Hélà Yousfi sur l'UGTT : <http://www.solidaires.org/article51054.html> ou <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article34977> ainsi que la série d'articles concernant la longue histoire de l'UGTT sur <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique1027>

|9| On compte en effet 1,5 million de salariés dans le secteur privé ainsi que 800 000 fonctionnaires et salariés du secteur public. Il n'y a jamais eu de femme au bureau exécutif de l'UGTT et leur présence est très faible dans les directions intermédiaires, y compris dans les branches très féminisées comme l'éducation.

|10| Cf. « Déclaration fondatrice du Front du 14 janvier » : <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article19928>

|11| Les principales organisations constituant le Front populaire sont : le Parti des travailleurs, anciennement PCOT, de tradition marxiste-léniniste ; le Parti des patriotes démocrates unifiés (PPDU) (ou Parti Watad unifié) également de tradition marxiste-léniniste ; la Ligue de la gauche ouvrière (LGO), organisation trotskiste affiliée à la IVe Internationale ; le Courant populaire (nationaliste arabe nassérien) ; le Mouvement Baath (nationaliste arabe) ; Kotb (social-démocrate) ; RAID (Attac et CADTM en Tunisie). Ont notamment quitté le Front populaire : Tunisie verte, le Parti Watad révolutionnaire (marxiste-léniniste), le MDS (social-démocrate).

|12| Propos recueillis le 29 septembre 2015. Fathi Chamkhi, animateur de RAID et dirigeant de la Ligue de la gauche ouvrière, est député du Front populaire.

|13| Voir Dominique Letouge, « Entre le déjà plus et le pas encore », Inprecor no 597 de septembre 2013, ainsi que la « Déclaration constitutive du Front de salut national » (<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article29377>).

|14| « Un nouveau Premier ministre nommé sous la pression occidentale », Le Monde, 16 décembre 2016.

|15| Cf. Dominique Lerouge, « Après les élections législatives du 26 octobre 2014 », Inprecor no 609/610 d'octobre-décembre 2014.

[16] La question du Front de salut national (FSN) a été au coeur du congrès de la LGO de septembre 2013, qui a décidé de sortir du FSN par un vote à 80 %, tout en restant dans le Front populaire. Voir :

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article30417>

[17] Extraits de « Entretien avec Fathi Chamkhi sur le nouveau gouvernement et la politique du Front populaire » (12 février 2015) : <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article34315>

[18] Cf. Dominique Lerouge, « La "normalisation" est lancée » (11 février 2015) :

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article34582>

[19] Le vote du Front populaire sur le texte final a été le suivant : 0 contre, 11 pour, 0 abstention et 4 absents :

<http://majles.marsad.tn/2014/fr/vote/55b6529b12bdaa3245ab7078>

[20] Abderrahmane Hedhili est un des principaux animateurs du Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), une association tunisienne dont les thématiques sont le droit du travail, le droit des femmes, les droits environnementaux et les droits des migrants (<http://ftdes.net/>). Le FTDES est prioritairement tourné vers les populations les plus en difficulté et peu organisées. Il coopère notamment avec l'UGTT (dont Abderrahmane Hedhili est par ailleurs membre) et diverses associations tunisiennes. Le FTDES constitue naturellement la colonne vertébrale de l'organisation des forums sociaux en Tunisie. Cf. « La situation en Tunisie : questions à Abderrahmane Hedhili », propos recueillis par Alain Baron (16 janvier 2015) : <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article34150>

[21] Cf. Dominique Lerouge, « Recrudescence des luttes pour les salaires et l'emploi » (10 mai 2015) :

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article34932>

[22] À propos des avancées obtenues le 23 janvier dans le secteur des transports voir :

<http://www.lapresse.tn/16052015/94837/la-greve-prevue-les-26-27-et-28-janvier-annulee.html> ;

<http://www.kapitalis.com/societe/27117-transtu-annulation-de-la-greve-prevue-les-26-27-et-28-janvier.html>

[23] Cette déclaration a notamment été signée par l'UGTT, la Ligue tunisienne pour la défense des droits de l'homme (LTDH), le Forum tunisien pour le respect des droits économiques et sociaux (FTDES), l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD), le Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT), le Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie (CRLDHT), et la Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives (FTCR). Cf. <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article35956>

[24] Lire également à ce sujet : « La loi antiterroriste utilisée pour restreindre la liberté d'expression » (11 août 2015) :

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article35625> ; « Mettre fin aux abus sécuritaires » (3 septembre 2015) :

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article35770>

[25] On lira sur ce sujet : « Un collectif d'intellectuels fustige la loi sur la réconciliation » (4 septembre 2015) :

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article35776> ; « La gauche tunisienne contre le blanchiment des

corrompus du régime Ben Ali » (3 septembre 2015) : <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article35777> ; «

Manifestations contre le blanchiment des corrompus de l'ère Ben Ali » (15 septembre 2015) :

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article35870> ; Concernant les mobilisations voir les articles parus sur le

blog Nawaat, repris par l'ESSF : <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article35989> et

<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article36012>

[26] Cité par :

<http://www.lapresse.tn/article/des-tunisiens-a-l-avenue-habib-bourguiba-pour-dire-non-au-projet-de-loi-sur-la-reconciliation/94/5379>

[27] Propos recueillis le 14 septembre 2015.

[28]

<http://www.lapresse.tn/article/gharsalli-le-gouvernement-n-a-pas-autorise-la-marche-de-samedi-contre-la-reconciliation/94/5299>

[29] « La situation en Tunisie : questions à Abderrahmane Hedhili », cf. note 20.